

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 
ID : 079-200041317-20221212-C_50_12_2022-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

CONSERVATOIRE - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Titulaire absente excusée :

Marie-Christelle BOUCHERY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

CONSERVATOIRE - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque s'attache à faciliter l'accès à la pratique musicale amateur en associant diffusion et création. Il collabore régulièrement avec les associations et les différents Ministères.

Son budget et son équipe pédagogique contribuent à mettre en œuvre les axes inscrits dans le Projet d'Etablissement, dont le développement des actions en milieu scolaire en partenariat avec l'Education Nationale et l'impulsion de projets transversaux d'action culturelle.

Cette charge pédagogique, les actions prévues pour 2022/2023, et le nombre d'élèves de moins de 18 ans accueillis, permettent aujourd'hui un engagement financier du Conseil Départemental des Deux-Sèvres à travers la Direction des partenariats culturels, sportifs et associatifs.

Par mail du 25 octobre 2022, le Conseil Départemental informe de l'ouverture de la plateforme en ligne pour le dépôt des demandes de subvention pour la saison 2022/2023.

Au regard des sommes allouées les années précédentes, la subvention pour l'année scolaire 2022/2023 est estimée à 25 000 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter auprès des services du Conseil Départemental des Deux-Sèvres l'aide financière au titre du soutien aux enseignements artistiques pour 2022/2023, ainsi qu'à signer les documents s'y référant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué